

Legation de Suisse
en
France.

Paris, (4, rue Cambon) le 22 mai 1891

(Prière de rappeler le numéro ci-contre)

N^o 1/91



Monsieur le Conseiller fédéral,

L'Ambassadeur d'Allemagne vient de rentrer à Paris après un voyage d'une quinzaine de jours; il vient de me faire une visite et je crois devoir vous rendre compte de cet entretien.

Le Comte Münster m'a dit qu'on avait à Berlin, encore maintenant, certaines appréhensions au sujet du maintien de la paix et que certaines personnes considérables y craignaient une attaque inopinée de la part de la France. Au nombre des alarmistes figure le grand Duc de Bade qui s'est exprimé très vivement dans ce sens envers l'empereur Guillaume; dans les mêmes cercles on

Monsieur

Monsieur Droz,

Conseiller fédéral

Chef du Département des Affaires étrangères

Division politique

Berne



aurait dit que le Suisse s'était inquiète
 et que d'après des rapports parvenus à
 Berne, il y aurait eu enoz récemment
 à Paris une ou deux réunions de
 généraux et d'hommes politiques, pour
 examiner la question de savoir si le
 moment d'attaquer n'était pas venu;
 d'après ces rapports, il aurait été décidé,
 à Paris, d'attendre encore, mais de
 travailler les masses afin de républicaniser
 l'Espagne, le Portugal, la Belgique et
 l'Italie; la possibilité d'un rapprochement
 commercial germano-russe aurait d'ailleurs
 contribué à refroidir ici les esprits.

J'ai répondu au Comte Münster
 que je n'avais aucune connaissance de
 nouvelles de ce genre et que je lui affirmais
 n'en être pas l'auteur; qu'au contraire,
 lorsque, dans certains rapports venant d'Espagne,
 j'avais trouvé la trace des inquiétudes dont
 il me parlait, j'avais eu contraire et
 mainte reprise dans le courant de l'hiver,
 écrit à Berne que, dans ma conviction,

la France n'avait nulle envie d'attaquer
 cette année et que j'avais au contraire
 rencontré ici une fois l'inverse c'est
 à dire d'être ^{l'ennemi} attaqué inopinément par
 l'Italie au temps de M. Cressi. Comme
 toutes les autorités militaires, celles de la
 Suisse aux yeux et il est de notoriété
 publique que, depuis dix-huit mois, il y
 a un plus grand nombre de troupes
 françaises et allemandes à la frontière.
 Mais je n'ai aucun motif de croire à
 des projets belliqueux actuels de la France.

Le Comte Münster a répliqué
 qu'il n'avait pas cessé d'écrire dans le
 même sens à Berlin et qu'en apprenant
 les craintes manifestées en haut lieu,
 il s'était immédiatement rendu chez le
 chef de l'Etat major général pour lui
 demander si, par les très nombreux moyens
 d'information militaires dont l'Etat
 major dispose, il avait appris quoi que
 ce soit pouvant faire supposer une
 préparation de la guerre de la part de la France.

L'expresse a été que la France était dans
 un excellent état de préparation relative,
 mais d'aucuns points quelque peu du
 territoire français, on ne signalait
 de transports ou des exercices d'entraînement
 pouvant impliquer une tendance à fuir
 le passage du pied de paix au pied de guerre.
 Les manœuvres de quatre corps d'armée sous
 la direction du général Saussoier & Giffart
 Galiffet & Baraush. d'Auerstedt coûtent
 beaucoup d'argent à la France, mais ne
 sont pas dangereuses, car ces quatre corps
 ne font concentrés par les manœuvres
 sont beaucoup moins facilement
 mobilisables que s'ils étaient dans leur
 région habituelle (dit). Le chef du grand état
 major allemand ^{ne} considère donc nullement
 les bruits d'attaque ^{de la part} de la France comme
 fondés. — Le principal propagateur de
 ces bruits alarmants serait le major de
 Hübner qui ne peut se consoler d'avoir
 perdu sa fonction d'attaché militaire à Paris.

J'ai profité de ce que le Comte
 Münster avait abordé ce terrain pour lui
 demander s'il avait connaissance des
 prétendus voyages, annoncés par les journaux
 du 12 mai, d'un général français et de
 plusieurs officiers à la frontière de l'Alsace
 Lorraine avec pouvoirs spéciaux du Ministère
 de la guerre (voir votre office du 19 mai
 A G N° 359). L'Ambassadeur a répondu
 qu'on lui avait aussi envoyé de Berlin et
 article de journal et que la nouvelle dont
 il s'agit est "fausse". —

Le Comte Münster craint que les
 négociations commerciales ^{germano-suisse} marchent
 facilement, parce qu'il comprend très bien
 à Berlin l'intérêt de l'Allemagne de
 prendre en Suisse la place de la France sur le
 marché suisse et qu'en outre, si plus tard
 la Suisse vient à obtenir de la France des
 concessions sérieuses, l'Allemagne en sera
 enchantée, parce qu'elle en bénéficiera en vertu
 de l'article II de la Paix de Francfort;

en d'autres termes, ce que l'Allemagne ne
 gagnerait pas en suite en substituant
 chez nous des produits à ceux de la France,
 serait compensé par le maintien du
 marché français aux produits allemands
 en cas d'entente franco-suisse. — Quant
 aux négociations commerciales germano-
 russes le Comte Münster est resté dans
 un certain vague, mais j'ai cru comprendre
 qu'au moyen de tarifs de chemins de fer,
 on comptait à Berlin donner toujours
 aux blés de Hongrie des facilités plus
 considérables qu'aux blés de Russie;
 en tout cas l'ambassadeur a parlé comme
 quelqu'un qui considère ces négociations
 comme possibles et il a ajouté expressis
verbis "que l'Allemagne entrerait carrément
 dans l'ère des traités de commerce avec
 tout le monde, et qu'il avait même
 déclaré à M. Ribot que si la France
 voulait sortir de l'isolement d'ancienier
 qu'elle projetait, on était prêt à Berlin
 à ouvrir avec elle des négociations commerciales."

Cette ouverture, faite en riant, avait été
 reçue en riant aussi par le Ministre
 des Affaires Étrangères de la République
 Française

Après, Monsieur le Conseiller
 fédéral, les assurances de ma haute
 considération

Le Ministre de Suisse

dardy